



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Demande de publication de statistiques en matière d'infractions

Question écrite n° 17024

Texte de la question

M. Serge Muller interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer aux fins de savoir si, à l'instar de ce qui existe en matière d'accès à l'emploi, de logement ou de réussite scolaire, ses services disposent de statistiques en matière d'infractions pour les descendants d'immigrés. Si ces données existent, il lui demande pourquoi elles ne font l'objet d'aucune publication. Dans le cas contraire, M. le député attire l'attention de M. le ministre sur la pertinence et la nécessité de telles statistiques. De telles études ont été mises en place dans plusieurs pays européens, notamment les Pays-Bas et le Danemark. De même en Suède, où un rapport publié par le Conseil national de prévention du crime, rattaché au ministère de la justice, a permis de dévoiler que les individus nés à l'étranger sont 2,5 fois plus souvent mis en cause par la justice que ceux nés en Suède et dont les deux parents sont aussi nés en Suède. Disposer de données publiques sur la nationalité des parents des personnes mises en cause et condamnées permettrait une réflexion de valeur scientifique sur la réalité de l'intégration des personnes immigrées et l'efficacité des politiques publiques dans ce domaine, ce qui n'est pas possible aujourd'hui. De telles statistiques basées sur la nationalité des parents existent déjà dans d'autres domaines et ne se heurteraient à aucun obstacle légal ou conventionnel. Il l'interroge donc sur sa position à cet égard et les raisons qui l'ont conduit jusqu'ici, le cas échéant, à ne pas mettre en place ces statistiques.

Données clés

Auteur : [M. Serge Muller](#)

Circonscription : Dordogne (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17024

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur et outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [9 avril 2024](#), page 2733

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)